



Acte de mariage transcrit à nante

Par **lamiasamy**, le **09/02/2008** à **00:20**

je suis algerienne mariée avec un ressortissant français mon conjoint ma laissé tombé après 5 mois de mariage et il refuse de m'envoyer l'acte notre acte de mariage qui a été transcrit à nante je veux savoir en tant qu'algerienne si j'ai le droit d'écrire à nante pour l'avoir

Par **krema**, le **09/02/2008** à **12:09**

Tt dabor, désolé pour ce ki tarive!
Je pense ke tu pe écrire à Nantes pour avoir un acte de mariage!
Mai ne leur explique pa ce ki tarive!

Mai je ne compren pa, pourquoi tu ve 1acte de mariage?

Par **Tafsut**, le **09/02/2008** à **19:48**

Oui tu peux très bien demander un acte de mariage à Nante, il suffit juste de leur écrire avec une photocopie de ta carte d'identité je pense. Ton mari n'a pas le monopole, c'est aussi ton acte de mariage à toi.

Je suis désolé de ce qui t'arrive. Bon courage a toi pour la suite.

Par **kamel**, le **20/06/2010** à **22:09**

oui ta le droit mais il faut voir un avocat c mieux aussi

Par **MAHBOUB**, le **08/09/2013 à 18:17**

bjr je voudrais savoir si je peu obtenir un ecrit sur mon livret de famille comme quoi je suis divorcer apres 22 ans de mariage avec un algerien qui viens d'algerie moi je suis nee en france . J ai obtenue mon divorce en mars 2013 . J aimerais savoir quelle demarche a faire merci de me donner des informations pour que je puisse mettre a jour mes documents.

Par **bmn176**, le **08/09/2013 à 18:36**

tu peut le demander sur internet c'est plus rapide c'est ce que ma femme fait .

Par **amajuris**, le **08/09/2013 à 18:56**

bjr,
il faut que vous ayez le jugement à présenter au service d'état civil.
très souvent cette formalité est faite par votre avocat.
cdt

Par **MEHDIETDEMI**, le **23/09/2013 à 19:20**

JE SUIS DIVORCE ET JE VEUX ME RE MARIÉ EN ALGERI IL FAUT ALLE SUR QUELL SIT POUR VOIR CE QUI ME FAUT COMME DOCUMENT MERCI,

Par **sheryne77**, le **25/09/2013 à 20:09**

bonjour
si vous avez la nationalité française il vaut mieux demander un ccam au consulat en algerie cela facilitera la transcription de votre mariage en france cela prendra seulement 2 semaines mais si vous passez en mairie en algerie avant le ccam vous attendrer longtemp pour avoir votre livret.
connectez vous sur le site du consulat de france en algerie de la ville ou vouvoulez vous marier il ya la liste des document à fournir ainsi que les formulaire à telecgager et imprimer (rubrique état civile épous mariage ,ccam)
pour le passage en mairie en algerie il demande:
piece d identité ou residence, le certificat de celibat,et les examen medicaux fait en algerie (liste fournie en mairie)et de même pour votre future femme
bonne chance et plein de bonheur